



AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la susdite municipalité, qu'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick aura lieu le lundi 13 avril 2026, à 19 h, au 1465, rue Principale, à Saint-Rémi-de-Tingwick.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la dérogation mineure suivante :

Demande de monsieur Pierre-Christopher Béliveau A.G. concernant le lot 5 499 283 du cadastre de Québec, à Saint-Rémi-de-Tingwick.

Demande de dérogation mineure du Règlement de lotissement 2008-102 afin:

1. D'autoriser le lotissement d'un terrain dont le frontage 3.47 m au lieu de 50 m

L'article 5.1.3 du règlement de lotissement stipule :

« c) lot non desservi :

i) superficie minimale : quatre mille mètres carrés (4 000 m²),

ii) largeur minimale : cinquante mètres (50 m),

Largeur minimale mesurée sur la ligne avant : cinquante mètres (50 m); (Modifié règlement 2014-143)

iii) [..]»

Pour les personnes qui souhaitent se faire entendre par écrit, les commentaires, approbations ou oppositions relatifs à cette demande de dérogation mineure doivent être transmis par écrit, soit par la poste au :1461, rue Principale à Saint-Rémi-de-Tingwick (Québec) J0A 1K0, ou par courriel à dg@st-remi-de-tingwick.qc.ca et être reçus au plus tard le 6 avril 2026 à 16h00. Ils seront transmis au Conseil avant que celui-ci ne se prononce à l'égard cette demande.

Toute personne intéressée pourra également se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande, directement en séance du conseil.

DONNÉ à Saint-Rémi-de-Tingwick, ce 30 mars 2026.

Emilie Bazinet, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim



Certificat de publication

Je, soussignée, Emilie Bazinet, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, demeurant à Tingwick, Québec, J0A 1M0, certifie par les présentes, avoir publié, l'avis public ci-dessous entre 16 h et 17 h :

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication, ce 30^e jour du mois de mars 2026.

Emilie Bazinet, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim